



MAIRIE

69870 POULE -LES ÉCHARMEAUX

Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

### CONSEIL DU 16 OCTOBRE 2015 à 20 H 30

**Présents :** BÉROUJON JB, CARRET M, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

**Absents excusés :** CHAMPALE A. (pouvoir à BÉROUJON JB), CODELLO R. (pouvoir à MÉLINAND F)

**Absent :** PINTO L.

**Secrétaire de séance :** COULEUR J.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRÉCÉDENT DU 18 SEPTEMBRE 2015.

#### Délibérations :

- Statuts de la COR : suite au passage de la COR en Communauté d'Agglomération l'article 2 des statuts a dû être réécrit. Après lecture de ce nouvel article, il est demandé au conseil municipal d'approuver les compétences de la future communauté d'agglomération en conformité avec les dispositions de la loi NOTRe, d'approuver la transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération. Accepté à l'unanimité (14 voix) **à main levée**.
- Convention avec GrDF pour télérelève : afin de moderniser le système de comptage du gaz naturel pour une meilleure qualité de facturation (index réels), il est nécessaire de remplacer les compteurs existants et d'installer des concentrateurs (mairie et église). Une convention d'hébergement devra être signée avec GrDF. Il est demandé d'approuver les termes de cette convention, d'autoriser sa signature et de compléter les annexes le moment venu. Accepté à l'unanimité **à main levée**.
- Demande cession : Monsieur Bégot, propriétaire des parcelles AK 115-116 (aux Brosses) demande à la commune de lui céder une partie du chemin n° 101 qui traverse sa propriété. En échange, il s'engage, ceci intégralement à ses frais, à créer un cheminement le long de sa propriété. Il est demandé de consentir à cette cession. Accepté à l'unanimité **à main levée**.
- Retrait du SYDER de huit communes de la Métropole de Lyon : suite à la création de la Métropole un travail de concertation entre le SYDER, les communes concernées, la Préfecture et la Métropole a été engagé pour adapter le SYDER à la nouvelle configuration territoriale. Huit communes ont demandé à pouvoir se retirer du SYDER. En tant que membre du SYDER, la commune doit donner son accord.  
**Vote à main levée** : 5 contre 9 pour sur 14 voix.
- Chèques cadeaux au personnel communal : le personnel actif de la commune reçoit chaque année un chèque cadeau, il était d'un montant de 140 € en 2014. Madame le Maire demande de maintenir ce fonctionnement. Accepté à l'unanimité **à main levée**.

#### Questions diverses :

- Rapport activité et compte administratif de la Cor en consultation (mairie).
- COR Habitat : des aides sont accordées pour la rénovation de l'habitat (isolation, façades).
- Concert du 25 octobre (saxophone et piano) : il sera gratuit.
- Enquête publique sur la protection des captages d'eau : doit commencer le 2 novembre.
- AD'ap : la date de fin septembre 2015 a été reportée au 31 décembre 2015.
- Commerces : transfert le 9 décembre de l'épicerie vers le local précédemment occupé par M. Lathuillère, elle sera ouverte mercredi, vendredi et samedi, les matins et toujours jeudi après-midi. Confirmation de la fermeture du P'tit Café, fonds et licence IV à vendre. L'hôtel des Nations devrait ouvrir fin novembre avec une nouvelle société. Le Café des Sports est intéressé pour avoir l'autorisation de vendre du tabac.
- Projet PAEC (COR) : permet l'entretien de prairies naturelles (plus doux pour l'environnement).
- Panneau lumineux : formation des deux secrétaires effectuée.

**PROCHAIN CONSEIL** : vendredi 20 novembre à 20 H 30